

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevelle Malibu Classic modèle 1AD35	CH 0332 26

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification "Chevelle 1AD35" et "CH 0332 26" sur la plaquette du constructeur
"1D35H5," devant le No. du châssis
 Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Ident. du moteur "H" sur face avant, à gauche sur la culasse (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué 1D35H5B466022 Signes fixes dans code du type 1AD35 / 1D35H5

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	<u>2</u> Nombre de roues <u>4</u>	Marque	<u>CHEVROLET</u> Type <u>H</u>
Direction	<u>mécanique, avec assistance hydraulique</u>	Construction	<u>V</u> Temps <u>4</u>
Transmission	<u>automatique</u>	Carburant	<u>B</u> Position <u>avant</u>
Nombre de vitesses	<u>3</u> Entraînement <u>arrière</u>	Réfrigéris.	<u>eau</u> Nombre cylindr. <u>8</u>
Frein de service	<u>hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=à exp. interne</u>	Alésage	<u>101,6</u> Course <u>88,39</u>
	<u>avec assistance par dépression, AV= soupape de</u>	Cylindrée	<u>5733</u> CV-impôt <u>29,20</u>
	<u>dosage, AR = limiteur</u>	Puissance en CV	<u>145 SAE-net</u> à V/min <u>3800</u>
Frein auxiliaire	<u>mécanique, à expansion interne, sur les roues AR</u>		
Frein d'arrêt	<u>identique au frein auxiliaire</u>	Bruit	<u>77</u> dB/A à V/min <u>3900</u>
Ralentisseur	<u>-</u>	Bilencieux	<u>2. n. 355x210x00 / 540x290x127 mm</u>
Contrôle 2 circ.	<u>par différence de pression, lampe-témoin combinée</u>	Mesure des gaz	<u>COE < 1,0 % à 700 t/min / ECE 15 R *</u>
		Déparasitage	<u>COE modèle G, chiffres 3+4 - n.D.</u>

Carrosserie	<u>limousine (combi)</u>	Poids	<u>avant</u>	<u>arrière</u>	<u>total</u>
Nombre de portes	<u>4 + 1 AR</u> Indic. vit. <u>km/h</u>	Poids à vide	<u>1010</u>	<u>1050</u>	<u>2060</u>
Ceintures sécurité	<u>SAE-J-4c</u> Retroviseur <u>intérieurs+gauche</u>	Charge utile	<u>135</u>	<u>425</u>	<u>560</u>
Cale	<u>-</u> Attelage <u>-</u>	Poids total	<u>1145</u>	<u>1475</u>	<u>2620</u>
Antivol	<u>verrouillage de la direction + de la boîte c.v.</u>	Garantie fabr.	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2707</u>
Nombre de places	<u>1. 8 av. 3 centre 3 ar. 2</u>	Dimens. pneus	<u>FR 70 - 15</u>	<u>FR 70 - 15</u>	<u>(Variantes +)</u>
Dimension	Int. ext.	Ply / bar	<u>4 / 1,7</u>	<u>4 / 2,2</u>	<u>voir</u>
Longueur	<u>5483</u> Empattement <u>2946</u>	Charge	<u>1370</u>	<u>1600</u>	<u>remarques</u>
Largeur	<u>1940</u>	pour V max	<u>sel. la marque, min. 155 km/h</u>		
Hauteur	<u>1480</u> Voie <u>av. 1562 ar. 1542</u>	Garantie poids remorqueable avec frein	<u>900</u>		
Porte à faux	lat. <u>-</u> Voies <u>av. - ar. -</u>	Charge garantie sur le toit	<u>90</u>		
	av. <u>1931</u> ar. <u>1506</u> Braquage <u>g. 11800 d. 12100</u>	Garantie poids de l'ensemble	<u>3607</u>		
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Poids remorqueable testé	<u>-</u>		
		Vitesse maximale selon le constructeur	<u>155</u>	<u>km/h</u>	
		Vitesse maximale testée	<u>-</u>	<u>km/h</u>	

Equipement §) HCR H4 (E)
 Feux de route HCR H4 (E)
 Feux de croisement HCR H4 (E)
 Feux de position SAE IP 74 GUIDE 1 A
 Feux rouges SAE (2) A (2) IR (2) S (2) T 74 GUIDE IAS
 Feux stop 11.
 Clignoteurs av SAE IP 74 GUIDE 1A AV=SAE P1A73, voir feux rouges
 Catadioptres av _____ AV + AR ar SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av lat.=HELLA K 14023 / AR lat.= GM 1 AS 73
 Feux complémet.
 Eclairage plaque 1/ au centre, sous le pare-chocs
 Essuie-glace 2/ balais avec 60cm essuie-glace
 Avertisseurs DELCO REMY 9000107 / 9000072

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CHEVROLET Chevelle Malibu Classic
 Homologation N° CH 0332 26
 Carrosserie Limousine
 Places total 8 avant 3
 Poids à vide 2060 Carburant B
 Charge utile CV-impôt 29,20
 Poids total 2707 Cylindree 5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure des gaz : testé selon règlement 15, un signe d'homologation n'est pas exigé (LFEM No 33519)
- ** Porte arrière : peut s'ouvrir depuis l'intérieur - commande électrique à gauche du volant de direction; fonctionne seulement l'allumage étant enclenché et le levier de la transmission sur "P". §)
- *** Ceintures de sécurité: ceinture sur les hanches admise pour le siège central à l'avant, pour raisons de construction
- + Variante de pneus : HR 78-15 4 PR AV= 170 (1,7) AR= 1600 (2,2), V-max varie selon la marque, minimum 155 km/h les voies restent inchangées

La tôle transversale de déflexion à l'arrière du toit, au-dessus de la fenêtre arrière, est admise

§) Modifications par l'importateur:

- feux de route/croisement: ceux d'origine SEALED BEAM sont remplacés par HCR H4 (E);
- feux de position/ : les verres et les ampoules de couleur orange sont remplacés par des blancs; l'angle de visibilité n'est pas respecté; est complété par les feux de gabarit HELLA K 14023 et les clignoteurs latéraux;
- clignoteurs AV : ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- catadioptres : possibilité complémentaire d'ouverture par commande à balancier montée près du siège arrière (indépendante de l'allumage et du levier de la transmission).
- porte arrière

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation
 Studen, 21.1.75/3.3.75

Homologation fédérale des types de véhicules